

Formulaire B
Renouvellement – modification de l'arrêté d'agrément

Ce formulaire complété doit être renvoyé au format Word.

Selon la nature de votre demande, votre envoi comprendra la section 3 ou la section 4.

La section 6 « déclaration sur l'honneur et signature » figurera dans votre version Word, mais sera en outre scannée avec la signature et renvoyée parallèlement au format PDF.

Enregistrez vos fichiers sous la dénomination suivante :

nom du centre – Formulaire B - Renouvellement – modification de l'arrêté d'agrément

nom du centre – Formulaire B - Renouvellement – modification de l'arrêté d'agrément – signature

Section 1 : Identification du demandeur

Dénomination officielle : Dispositif d'Insertion vers l'Animation Mobilisant Individus et Collectivités

Numéro d'agrément : CISP-160

Rue : Chaussée de Wavre

Numéro : 4

Boîte : 1

Code postal : 5 0 3 0

Localité : Gembloux

Coordonnées de la personne de contact pour le suivi du dossier

Madame Monsieur

Nom : Loiselet

Prénom : Marie

Fonction : Coordinatrice

Téléphone : 0470/03.22.57

Courriel : marie@dinamicasbl.be

Section 2 : Modifications demandées

Votre demande concerne :

<input checked="" type="checkbox"/>	uniquement une modification de l'arrêté d'agrément ; <i>(complétez la section 3)</i>
<input type="checkbox"/>	une demande d'agrément d'une ou de plusieurs nouvelles filières (et éventuellement une autre modification de l'arrêté d'agrément) ; <i>(complétez la section 4)</i>

Cochez la case qui vous concerne.

Complétez ensuite ci-dessous la section du formulaire qui vous concerne.

Section 3 : Modification de l'arrêté d'agrément

Votre demande concerne :

<input type="checkbox"/>	une modification du volume horaire des filières agréées à volume horaire total agréé inchangé ou réduit
<input checked="" type="checkbox"/>	une modification du volume horaire des filières agréées avec augmentation du volume horaire total agréé
<input type="checkbox"/>	une modification de cadre méthodologique, de catégorie, de code cedefop ou d'intitulé de filière agréée
<input type="checkbox"/>	une suppression de filière agréée

Cochez la ou les cases qui vous concernent.

Agrément actuel :

Complétez le tableau ci-dessous conformément à votre actuel arrêté d'agrément en cours de validité, en y ajoutant le ou les Bassins EFE dont relève actuellement chaque filière.

Si nécessaire, insérez de nouvelles lignes pour encoder toutes vos filières actuellement agréées.

Bassin(s) EFE	Cadre méthodologique	Catégorie(s)	Code(s) Cedefop	Intitulé filière	Nombre d'heures agréées
Namur	DEFI	Professionnalisant	761	Animateur-trice de groupes	9000 h
Total des heures agréées :					9000 h

Modifications demandées :

Complétez le tableau ci-dessous en indiquant les modifications demandées et en les surlignant en jaune par rapport au tableau précédent.

Si nécessaire, insérez de nouvelles lignes pour encoder toutes vos filières.

Bassin(s) EFE	Cadre méthodologique	Catégorie(s)	Code(s) Cedefop	Intitulé filière	Nombre d'heures agréées
Namur	DEFI	Professionnalisant	761	Animateur-trice de groupes	12000 h
Total des heures agréées :					12000 h

Décrivez ci-dessous les modifications demandées et leurs motivations.

(40 lignes maximum) :

Notre agrément a été accepté en janvier 2022 pour l'année 2022 et 2023 à raison de 9000 h de formation par an.

Nous avons débuté avec un groupe de 12 personnes, pour une formation débutant le 29 août 2022 et se terminant le 22 mai 2023.

A ce jour, nous avons réalisé sur 2022 et 2023 un total de 15448h50.

Pour la rentrée de septembre 2023, nous avons 16 stagiaires inscrits et 3 sur liste d'attente.

Nous permettant ainsi d'effectuer plus de 100% des heures agréées pour ce premier agrément.

Notre offre de formation se fait connaître et nous avons régulièrement des personnes qui sont intéressées car rares sont les CISP sur le Bassin de Namur proposant la filière animateur-trice de groupes.

Cette filière rencontre une demande du public et répond à un besoin du terrain en cohérence avec le changement des rythmes scolaires et la pénurie constatée en Centre de vacances et en accueil extrascolaire notamment.

Recevoir l'agrément pour 12000 h de formation par an, nous permettrait de développer le projet encore mieux avec des ressources humaines et matérielles supplémentaires comme par exemple la location d'un local plus spacieux ou l'engagement d'une personne supplémentaire.

Passez directement à la section 6 : déclaration sur l'honneur et signature.

Ne joignez pas d'annexe.

L'Administration vous recontactera si elle souhaite des informations complémentaires.

Si vous avez complété cette section 3, vous ne devez ni compléter, ni renvoyer la section 4.

Section 6 : Déclaration sur l'honneur et signature

Je soussigné,

Nom :

Prénom :

légalement autorisé à engager le CISP suivant :

et agissant en qualité de :

déclare sur l'honneur que les renseignements mentionnés dans le formulaire B de demande de renouvellement d'agrément sont exacts et complets.

Fait à :

Date : / /

Mention manuscrite « *Lu et approuvé* » :

Signature :